

FEDE FLASH

N° 172
JANVIER 2024

L'année 2023 se termine laissant derrière elle son lot d'évènements, dont certains méritent d'être oubliés, d'autres sont source d'encouragement et d'optimisme et sur lesquels il faudra s'appuyer pour construire demain.

Pour ce qui concerne l'oubli, je pense à la violence des guerres, aux catastrophes naturelles, aux phénomènes climatiques qui nous laissent souvent impuissants, voire découragés, mais gardons confiance et espérons un sursaut d'humanité qui ne laissera pas la place à l'intelligence artificielle, ce serait trop facile...

Pour la réalisation de nos objectifs, ne cédon pas au pessimisme ambiant et réjouissons-nous :

- De voir notre mouvement encouragé dans ses missions, reconnu dans son rôle de représentant des usagers de la protection de l'enfance dans toutes les instances créées sur le plan national et départemental. Nous y tenons une place d'acteurs, partenaires du Conseil départemental et défendons le droit à congé de représentation pour une participation effective dans les instances.
- D'avoir structuré la Fédération Nationale comme tête de réseau, avec désormais la création du poste de chargée de missions, tant attendu, pour le soutien et l'appui technique pour le développement du réseau et des partenariats.
- De la création, ou de la relance des ADEPAPE, qui couvrent aujourd'hui près de 80 départements sur l'ensemble du territoire, y compris les départements ultra-marins.

Tout ceci est en effet possible grâce aux efforts conjugués de l'engagement militant des anciens accueillis en protection de l'enfance et de tous les acteurs qui concourent à la protection de l'enfance. Je suis honoré aujourd'hui de pouvoir représenter un mouvement fort, uni et solidaire, dans lequel les valeurs fortes du « vivre ensemble », de la fraternité et de l'entraide sont partagées.

**Que 2024 s'ouvre sur ces notes d'optimisme qui nous aiderons à construire demain,
toujours ensemble.**

Bonne et heureuse année à vous et vos proches.

Pour le CA fédéral, le Président

Jean Marie MULLER

MARS 2024 :

**66ème CONGRES
ANNUEL
dans la Drôme**

Une obligation personnelle a contraint le Président de la Fédération à déplacer la date du congrès d'une semaine. Remercions nos amis de la Drôme de leur souplesse d'organisation.

Ce congrès annuel de la Fédération aura lieu les 9 et 10 mars 2024 à ALIXON-VALENCE (Gare TGV Valence), à l'initiative de l'ADEPAPE de la Drôme, présidée par notre trésorier national Noël NARDIN.

7 ans après la loi de Mars 2016, le thème de la table ronde portera sur :

« La révision de situation et de statut de l'enfant confié à la protection de l'enfance : regards sur les pratiques et enjeux en CESSEC ».

Les expériences dans les départements de la Drôme et de l'Eure formeront le fil conducteur de ce partage d'expériences avec nos adhérents appelés à siéger dans ces instances.

Les indications d'organisation vous ont été envoyées par l'ADEPAPE de la Drôme qui réservera les repas de votre séjour en fonction de votre demande, comme habituellement les réservations d'hébergement sont à votre initiative auprès d'Hôtels où des tarifs ont été négociés.

Les invitations statutaires au congrès seront envoyées comme chaque année, après validation du CA fédéral de Janvier.

**Elections au
CA Fédéral**

Tous les deux ans, conformément à nos statuts, le conseil fédéral se renouvelle par tiers et remplacent les postes laissés vacants : la démarche officielle de dépôt de candidatures se fera lors de l'invitation statutaire pour un retour à la mi-février, les candidatures doivent être accompagnées par le conseil d'administration de l'ADEPAPE du candidat.

Les nouvelles formes de travail par visio-conférence ont singulièrement allégé les temps de réunions fédérales.

Le CA fédéral a besoin d'être renforcé et doit représenter la diversité de nos associations (un seul candidat par ADEPAPE). Mobilisez-vous pour assurer la meilleure gouvernance possible de notre fédération.

Les administrateurs fédéraux de proximité, sont à même de vous renseigner, ainsi que votre candidat, sur les attendus du mandat fédéral.

**Newsletter
de la Fédération**

Afin de permettre une information plus continue et plus fréquente de cette publication, nous travaillons à un projet de parution mensuelle qui rappellera les points importants de notre activité, de l'évolution de nos positions publiques et éventuelles réactions en temps donné à l'actualité.

De nombreux partenaires et des consultants de notre site internet se sont inscrits par le biais du site www.fnadepape.org.

Dès l'ouverture de la page d'accueil, l'abonnement est proposé sur le simple dépôt de l'adresse mail de la personne qui souhaite l'information.

Encouragez vos adhérents et notamment vos administrateurs et partenaires à s'y inscrire.

CONVENTION NATIONALE PJJ/FEDERATION

Cette convention présentée et signée lors du dernier congrès a permis de premiers contacts de cette administration avec certaines de nos associations. 3 Jeunes issus de nos ADEPAPE représentent notre mouvement dans certaines séquences du CDN PJJ (Conseil National de Direction).

Un groupe d'appui et de suivi de cette convention et de sa mise en œuvre dans les ADEPAPE volontaires est en place au sein du CA fédéral dont la responsabilité est confiée à Marceau DELL'UNTO. Ce groupe de travail a besoin de la remontée des contacts que vous avez dans ce domaine et des contractualisations réalisées (ou en cours), ainsi que des initiatives partenariales qui en découlent.

Marceau DELL'UNTO sera en lien avec la chargée de missions de la FNADEPAPE pour la bonne coordination de l'action.

FORMATION AU SEIN DU RESEAU

La formation des bénévoles sur le thème : « Missions des représentants des enfants confiés dans les instances de protection de l'enfance : conseil de famille, CESSEC, entretien des 17 ans, commission d'accès à l'autonomie » est programmée sur le premier semestre 2024 pour les régions :

- Bourgogne/Franche Comté le 13 Janvier 2024 à Dijon
- Grand Est, le 15 Juin à Nancy

Une ou deux autres formations pourraient être organisées sur le deuxième semestre.

Le trésorier fédéral est sollicité pour une formation « comptabilité ». Il convient de diriger les demandes vers lui pour qu'il puisse organiser un stage avec un nombre suffisant de participants.

Outre les compétences de notre trésorier, d'autres en gestion/comptabilité existent au sein du CA fédéral pour apporter des réponses dans ce domaine.

Les MANIFESTATIONS ET INITIATIVES RESEAU

Le site internet de la Fédération relaie ces initiatives de façon régulière, dans sa rubrique « actualités des associations ».

Faites nous parvenir les événements que vous organisez, les articles de presse qui les relatent. Cette lisibilité de votre activité de terrain est nécessaire.

Nous avons souvent des demandes de nouveaux supports de communication, et soulignons que nous avons des outils qui sont sous exploités.

La newsletter mensuelle invite à consulter le site internet pour y suivre également votre activité, encore faut-il que ce dernier soit nourri...

APPEL DE COTISATION 2024

L'appel de cotisation 2024 est joint en annexe.

Le montant des cotisations reste à l'identique de l'année dernière.

D'avance nous vous remercions de votre soutien.